



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6030167

N/REF : 22/01/2026 17H33 C:002640 I:13014
V/REF : F71073
V/Email reçu le Jeudi 22/01/2026 à 17H33

SELON DEVIS N° 5100039

V/REF.IMM. ALH-524

IMMEUBLE : LE GARIBALDI
23/27/29/33/37/39RUE GARIBALDI
69800 ST PRIEST

ALLIADE HABITAT

Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

Dardilly, le 24 Mars 2026

Référence Marché: 030492-ELF-001

LOCALISATION : 39 RUE GARIBALDI - 69800 ST PRIEST - LOCAL ASSOCIATIF
MR KAILU - TEL.06 33018034
MR BOST - TEL.06 66498030

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5100039 du 24/10/2025 d un montant de
Donneur d'ordre : Mr J. POULAIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux d'électricité des communs

NOS INTERVENTIONS DES 17/02 ET 04/03/2026 SUITE A VOTRE ACCORD SUR LE
5100039 CONCERNANT LA MODIFICATION INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU FUTUR
COIN CUISINE DU LOCAL ASSOCIATIF, SOIT :

- DEPOSE ET ISOLATION DANS LE FAUX PLAFOND DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES
PRESENT SUR LA CLOISON QUI DEVAIT ETRE DEMOLIE

- CREATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES CONVENU LORS DU RENDEZ-VOUS,
SOIT :

POUR LA KITCHENETTE :

- CREATION D'UNE ALIMENTATION PLAQUES DE CUISSON 32A
- CREATION D'UNE ALIMENTATION DIRECTE 20A (LAVE VAISSELLE, REFRIGERATEUR
- CREATION DE 2 PRISES DE COURANT 16A EN HAUTEUR
- CREATION D'UN ECLAIRAGE EN APPLIQUE DE TYPE LINOLITE

DANS LES SANITAIRES :

- CREATION D'UNE ALIMENTATION DIRECTE POUR LE BALLON D'EAU CHAUDE QUI
A ETE INSTALLE DANS LES ANCIENS TOILETTES

IL A EGALEMENT ETE PREVU LA REPRISE DU TABLEAU ELECTRIQUE AVEC
INSTALLATION DES PROTECTIONS NECESSAIRES



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6030167

FP LCOMPTER Email envoyé le 23/03/26 a 22H01 Mr J. POULAIN

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	I/Depose install.ancien plac.sous SS4	144,67	144,67
1,00	II/Crea.install.kitchenette/chauff main	742,93	742,93
1,00	III/Reprise tableau electrique	283,53	283,53
1,00	IV/OPTION : intervention sous section 4	1578,00	1578,00
1,00	Forfait deplac.prise en charge vehicule	34,91	34,91
TOTAL H.T.			2784,04
T.V.A. a 10,00%			278,40
TOTAL T.T.C.En EURO			3062,44

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Pôle Centre EST
173 Avenue Jean Jaurès
69007 LYON 7EME ARRONDISSEMENT
Emetteur : M. Jérémy POULAIN

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

2201- 1733.

Prestation				
ADAPTATION LOCAL PMR LOCAL LCR GARIBALDI, Prestation à réaliser pour le 02/04/2026				
Votre contact : Jennifer PAIN				
(IPCA DIVERS COMPOSANT(IPCA - 26 - 01) LYON 7 EMME 69007 LYON 7EME ARRONDISSEMENT				
	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
190 - ELECTRICITE	2784,04	1,00 U	2784,04	10,00%
HP524_ADAPTATION PMR LOCAL LCR GARIBALDI LOT ELEC AMES SUIVANT DEVIS 5100039 du 17/10/2025LYON 7 EMME 69007 LYON 7EME ARRONDISSEMENT				
Virement CE			Total HT	2784,04 €
30 jours réception fact. (*)			Total TVA	10,00% 278,40 €
(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.			Total TTC	3062,44 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la
réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et
la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR